



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E14840

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2027

ÉDITÉ LE 23/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2003

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/08/2023

Capital : 36 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 448 796 417

Siret : 448 796 417 00039

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5027985

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 460033P1244000/001521793/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 460033P1244000/001521793/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ETS CHEVALLIER PATRICE

251 RUE JOSEPH CUGNOT
ZI DU TERRAS
BP 30413

53100 MAYENNE

Téléphone : 02 43 04 87 97

Portable : 0628655839

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@charpente53.fr

Responsabilité légale :

MAXIME INVESTISSEMENTS (812 269 793) / COLIN MAXIME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.